

---

## FORMATION

---

**Qualification à la Maîtrise de conférences en droit privé** (2014).

**Doctorat en droit** - Mention très honorable avec les félicitations du jury (2005-2013).  
**Sujet de thèse** : « *Le juge et le contrat de travail. Essai sur la relecture judiciaire d'un contrat* » sous la direction du Professeur Bernard Teyssié (Panthéon-Assas, Paris II).  
**Jury** composé de Monsieur le Professeur Bernard Teyssié, Monsieur le Professeur Grégoire Loiseau, Monsieur le Professeur Arnaud Martinon, Madame le Professeur Raymonde Vatinet, Monsieur le Professeur Pierre-Yves Verkindt.  
**Prix** : Lauréate de l'Université Panthéon Assas - Prix de thèse Voltaire 2014 - Prix de l'UIMM de droit social 2014.  
**Publication** : LGDJ, Bibliothèque de droit social, n°62, 2014.

**Master Droit et Pratique des Relations de Travail** - Mention Bien - Major de promotion, Panthéon-Assas, Paris II, (2000-2001).

**Master Recherche Droit Privé Général** - Mention Assez Bien, Panthéon-Assas, Paris II (1999-2000).

---

## ENSEIGNEMENTS

---

**Depuis sept. 2015 : Maître de conférences en droit privé, Université de Caen Normandie, IUT GEA**

**Enseignements dispensés en DUT GEA depuis 2015 :**

- **Droit du travail** - CM (CM et TD jusqu'en 2019)
- **Droit du travail approfondi** - CM et TD
- **Droit de la concurrence** - CM depuis 2020
- **Droit des sociétés** - CM et TD jusqu'en 2021 (nombre de groupes de CM et de TD variant selon les années).
- **Droit des obligations** - CM de 2017 à 2021
- **Introduction au droit** - CM de 2020 à 2021
- **Droit des affaires approfondi** - CM et TD en 2015 et 2016

**Enseignements de droit du travail dispensés en Licence professionnelle :**

- **Licence professionnelle Métiers de la GRH : Assistant** - Cours de droit du travail (30h)

### **Enseignements de droit du travail dispensés en Master 2 depuis 2005 :**

- **Diplôme de juriste conseil en entreprise (DJCE)**, Université de Caen-Normandie, dirigé par Madame le Professeur Laurence Fin-Langer et Monsieur le Professeur Jean-Christophe Pagnucco.  
Thèmes : Les institutions représentatives du personnel - Egalité de traitement et principe de non-discrimination - Le temps de travail - Le licenciement pour motif économique (18h depuis 2015).  
**Diplôme de juriste conseil en entreprise (DJCE)**, Université de Cergy-Pontoise, dirigé par Madame le Professeur Marie Caffin-Moi et Monsieur Bruno Silhol, Maître de conférences. Thème : Le contrat de travail – Le comité social et économique (9h depuis 2005).

### ***Enseignements de droit du travail précédemment dispensés en Master 2 (avant 2015) :***

- **Master Droit et Pratique des Relations de Travail, Université de Paris II** dirigé par Monsieur le Professeur Bernard Teyssié.  
**Thèmes :** Le pouvoir disciplinaire (3h), La grève (6h)
- **Master Droit des affaires, Université de Versailles Saint Quentin**, dirigé par Madame Nadège Reboul-Maupin, Maître de conférences et Monsieur Laurent Godon, Maître de conférences.  
Thèmes : Le comité d'entreprise (6h) - Prévention des discriminations et égalité de traitement (3h), 2009-2015.
- **Master Juriste d'entreprise (Maje)**, Université François Rabelais, Tours, dirigé par Monsieur Martin Oudin, Maître de conférences.  
Thème : Les représentants du personnel (6 h), 2010-2015.

---

## **ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES**

---

Membre du Conseil national des universités 2019/2022 (Titulaire – collège B)

Responsable de la Licence professionnelle Métiers de la GRH : Assistant (IUT de Caen) depuis 2016

Membre de jurys de VAE, Licence professionnelle Métiers de la GRH : Assistant

Expert HCERES, 2017, Comité 45

Participation au comité de sélection d'un Maître de conférences à l'Université de Caen (2017)

---

## **PUBLICATIONS (DEPUIS 2014)**

---

### **1°/ OUVRAGES**

**Le juge et le contrat de travail, Essai sur la relecture judiciaire d'un contrat**, LGDJ, Bibliothèque de droit social, n°62, 2014.

### **Ouvrages collectifs :**

- L'épargne salariale, Dispositifs et pratiques, Coll. Lamy Axe Droit, 2015.
- Droit des obligations - exercices corrigés (Tome 1 et 2), ss. la dir. de G. Blanc-Jouvan, L'esprit des lois, (t. 1 : 2014 et t. 2 : 2015).

## **2°/ ARTICLES**

Forfait en jours et astreinte : la violation réaffirmée de la Charte sociale européenne, JCP S 2022, 1017

Comité européen des droits sociaux et aménagement du temps de travail, JCP S 2019, 1139

Réforme - Publication de la loi ratifiant les ordonnances Travail, Aperçu rapide, C. Terrenoire, M. Marguerite, JCP S 2018, act. 101

Réparation des préjudices : quelles spécificités en droit du travail ?, Dr. soc. 2017, p. 892

Les nouvelles règles relatives à la rupture du contrat de travail, Entre sécurisation et prévisibilité, S. Béal, JCP E 2017, 1558 et JCP S 2017, 1334

Les conséquences de la rupture du contrat de travail, S. Guenier-Lefèvre, Dr. ouvr. 2017, p. 500

L'action de groupe dans les relations de travail, un dispositif novateur à l'efficacité incertaine, J.-M. Chonnier, RJS janv. 2017, p. 3

La singularité de la réparation du préjudice lié à la rupture du contrat de travail, JCP S 2015, 1121.

De la norme conventionnelle à la norme étatique : une articulation complexe, JCP S 2014, 1299.

## **3°/ NOTES ET VEILLES DE JURISPRUDENCE**

Rupture conventionnelle et délai de renonciation à la clause de non-concurrence, (Cass. soc. 26 janv. 2022), n°20-15755, JCP S 2022, 1066

Licenciement pour motif économique et faute de l'employeur, (Cass. soc. 17 mars 2021 (deux arrêts)), Act. Proc. Coll. 2021, alerte 113

Transaction rédigée en des termes généraux et clause de non-concurrence (Cass. soc. 17 février 2021, n°19-20635), JCP E 2021, 1169

Heures supplémentaires enregistrées dans un logiciel de pointage informatique et accord implicite de l'employeur (Cass. soc. 8 juill. 2020, n°18-23366), JCP S 2020, 3030

Portée de la transaction conclue pendant l'exécution du contrat de travail (Cass. soc. 16 oct. 2019, n°18-18287), JCP E 2019, 1577, JCP S 2019, 1356

Liquidation judiciaire d'une association et expiration de la période de protection du salarié investi d'un mandat représentatif, (Cass. soc. 19 déc. 2018, n°17-15503), Act. Proc. Coll. 2019, alerte 48

L'arrêt du 2 mars 2004 et la rupture d'un contrat de travail dans une entreprise en liquidation judiciaire, D. Jacotot et C. Gailhbaud, (Cass. soc. 2 mars 2004, n° 02-41.932), Act. Proc. Coll. 2018, alerte 144

Non-respect du préavis et délai de renonciation à la clause de non-concurrence (Cass. soc. 21 mars 2018, n°16-21021), JCP S 2018, 1183

Reçu pour solde de tout compte et renvoi à un document annexe : l'absence d'effet libératoire (Cass. soc. 14 févr. 2018, n°16-16617 et n°16-16618), JCP S 2018, 1114

Inapplication du principe d'égalité de traitement entre salariés relevant de plans de sauvegarde de l'emploi successifs, (Cass. soc. 29 juin 2017 (deux arrêts)), Act. Proc. Coll. 2017, alerte 250

Droit d'alerte et demande d'explications sur la stratégie de la société mère, (Cass. soc. 21 sept. 2016, n°15-17658), Act. Proc. Coll. 2016, alerte 248

Action syndicale et demande d'informations destinées au comité d'entreprise : un encadrement strict (CA Toulouse, 5 sept. 2016, n°16/03581), Cah. soc. oct. 2016, n°289

Transferts volontaires : l'éviction des dispositions relatives à la rupture conventionnelle (Cass. soc. 8 juin 2016, n°15-17555), JCP E 2016, 1439

L'assiette de calcul des budgets du comité d'entreprise : le compte 641 retenu par les juges du fond (CA Lyon, 26 févr. 2016, n°14/07853, n°285), Cah. soc. mai 2016, n°285

Le coemploi au sein des groupes : un refoulement confirmé (Cass. soc. 10 déc. 2015, n°14-19316 à 14-10474), Act. Proc. Coll. 2016, alerte 22

Dénonciation de faits de maltraitance : nullité du licenciement et indemnisation du salarié lanceur d'alerte (CA Metz, 21 janv. 2015, n°15/00035, n°13/00569), Cah. soc. mars 2015, n°272

La substitution de la rupture conventionnelle à la rupture amiable : une illustration de l'articulation des règles générales et spéciales (Cass. soc. 15 oct. 2014, n°11-22251), JCP E 2014, 1570

Rupture conventionnelle et transaction, un encadrement jurisprudentiel strict (Cass. soc. 26 mars 2014, n°12-21136), Petites Affiches du 29 sept. 2014, n°194, p. 7

L'approche renouvelée du manquement justifiant la résiliation judiciaire du contrat de travail : l'attraction du droit commun des obligations (Cass. soc. 12 juin 2014, n°13-11448 et n°12-29068), JCP E 2014, 1432.

Précisions jurisprudentielles sur les conditions du recours au vote électronique (Cass. soc. 4 juin 2014, n°13-18914), JCP E 2014, 1404

L'assiette de calcul des budgets du comité d'entreprise : des divergences d'appréciation (TGI Bourg-en-Bresse, 21 oct. 2013, n°12/00200), Cah. soc., déc. 2013, n°258, p. 526.

#### **4°/ FASCICULE JURISCLASSEUR**

Refonte 2021 - Synthèse Juris-Classeur – Conditions de travail : Durée du travail

## COLLOQUES ET CONFERENCE

---

**Les conséquences de la rupture**, Colloque « La rupture du contrat de travail », Université de Caen Normandie, 12 mai 2017

**Réparation des préjudices : quelles spécificités en droit du travail ?**, Colloque « Quelle indemnisation pour quels préjudices en droit social ? », Université Jean Moulin, Lyon 3, 6 mars 2017

Conférence : **Présentation de la thèse** « *Le juge et le contrat de travail. Essai sur la relecture judiciaire d'un contrat* » aux doctorants de l'Université de Lille 2, le 17 février 2015.

## AUTRES INFORMATIONS

---

Peer reviewer pour le Journal International de Bioéthique, n°2022/2 (Organisation scientifique confiée à Madame Emilie Gaillard, Maître de conférences à SciencesPo Rennes et Madame Amandine Cayol, Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie).